



Conseil communal  
Le bureau

# Extrait du procès-verbal

## Séance du mercredi 21 mars 2018

sous la Présidence de Madame Lena Lio

**Préavis N° 04-2018 Création d'une garderie dans le quartier des Boverattes - Crédit demandé CHF 815'000.00**

---

### Le Conseil communal de Pully

- vu le préavis municipal N°04-2018 du 7 février 2018,
- vu l'amendement proposé par la Municipalité à la Commission ad hoc,
- vu le rapport de la Commission ad hoc,
- vu le préavis de la Commission des finances,

### décide

1. d'allouer à la Municipalité un crédit de CHF 610'000.00, destiné à lui permettre de financer la réalisation des travaux d'aménagements et de création d'une crèche-garderie de 30 places autorisées au rez-de-chaussée du bâtiment B2 des futures constructions du quartier des Boverattes. ;
2. de financer un partie de cet investissement par un prélèvement de CHF 250'000.00 sur le fonds « Zahnd ». Cette somme viendra en diminution du montant à amortir ;
3. de prélever le montant restant, soit la somme de CHF 360'000.00, sur les disponibilités de la bourse communale ;
4. d'amortir ce montant sur une durée maximum de 30 ans.

Pour le Bureau du Conseil communal de Pully

La présidente



Lena LIO



Le secrétaire



Bernard MONTAVON

Pully, le 3 avril 2018